

Préposée aux installations et équipements sportifs

Préposé aux installations et équipements sportifs

Classe: 7

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à effectuer divers travaux d'installation, de vérification, de préparation, de réparation et d'entretien des lieux, des installations et équipements sportifs.

Attributions caractéristiques

1. Transporte, installe, monte et démonte les équipements dans les endroits appropriés et voit à l'aménagement de salles et de terrains. Au besoin, familiarise les usagères et les usagers à l'utilisation de certains équipements.
2. Prépare, entretient, nettoie, et répare les équipements, le matériel, les installations et les lieux relatifs à son secteur d'activités.
3. Fabrique, modifie et adapte, remplace les équipements et les installations selon les besoins du milieu. Effectue des travaux mineurs de peinture et autres activités qui ne requièrent pas les services d'une personne spécialisée.
4. Vend, prête ou loue du matériel et de l'équipement et tient une caisse. Participe aux contrôles de l'inventaire des équipements et des matériaux. Assure un service d'affûtage de patins.
5. Manipule, transporte, règle, ajuste et utilise les outils, la machinerie, les équipements et les matériaux appropriés, voit à leur entretien et à la propreté des lieux de travail.
6. Conduit et opère des véhicules motorisés et les accessoires s'y rattachant. Vérifie le bon état des véhicules et des accessoires, voit à leur propreté et à leur entretien de routine.
7. Fait respecter les règlements auprès de la clientèle et éconduit les intrus.
8. Complète différents formulaires et rédige les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

Secondaire III

Expérience

Six (6) mois d'expérience pertinente.